

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PLUVALCA INITIATIVES PME - ACTION B

ISIN : FR0013173051

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | www.arbevel.com.

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

Date de production | 31/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA INITIATIVES PME - ACTION B est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | L'OPC a été créée le 24/10/2014 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. La catégorie d'action Z a été créée le 27/10/2014.

Objectifs | PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions françaises sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ». Il est classé « Actions françaises ».

L'indice CAC SMALL est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. L'indice est retenu en cours de clôture, en euro, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment investit essentiellement en actions françaises de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Il est ainsi constitué d'un portefeuille relativement large composé de (i) sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle, (ii) ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance, (iii) ou sociétés en retournement.

La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier qui permet notamment de révéler les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières et qui repose sur les principaux éléments suivants : (i) les caractéristiques spécifiques à l'entreprise : expérience du management, positionnement concurrentiel, caractéristique du secteur d'activité; (ii) la santé financière et la rentabilité opérationnelle : analyse de ratios bilanciels, de la solvabilité et de la performance opérationnelle; (iii) le risque spécifique de l'investissement lié au secteur, à l'historique de la société, à la fiabilité des prévisions de résultats, et à la liquidité du titre; (iv) la détermination d'un cours objectif à partir des prévisions de résultats recueillies et de l'application de méthodes de valorisation adaptées au dossier étudié.

L'équipe de gestion procède également à une analyse des caractéristiques ESG de 75% de l'actif net. L'approche intégrée ne vise pas à interdire l'investissement dans des sociétés mal notées. La progression de la note, qui sera renouvelée chaque année, constitue autant un critère d'appréciation de la société que sa note absolue. Néanmoins, si un enjeu extra-financier n'était pas correctement traité ou présentait un risque pour l'investissement, alors l'équipe de gestion peut décider de mettre en place une action d'engagement, et, le cas échéant, de vendre le titre si aucune amélioration était constatée dans un délai raisonnable. Aucune décision d'investissement n'est réalisée sans rencontre préalable avec les équipes dirigeantes des sociétés.

Le compartiment dispose du Label France Relance de l'Etat français et correspond à l'article 8 du règlement SFDR.

Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 60% minimum sur le marché des actions françaises, (ii) jusqu'à 100% aux marchés des actions de petite capitalisation, (iii) de 0% à 10% maximum en actions hors France.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes notations, y compris en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou une notation équivalente établie par la société de gestion, ou non notés.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

Le compartiment est investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire et (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture des risques d'action, de taux, de change et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, (ii) les emprunts d'espèces, (iii) les acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | CAC Small Dividendes Réinvestis

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

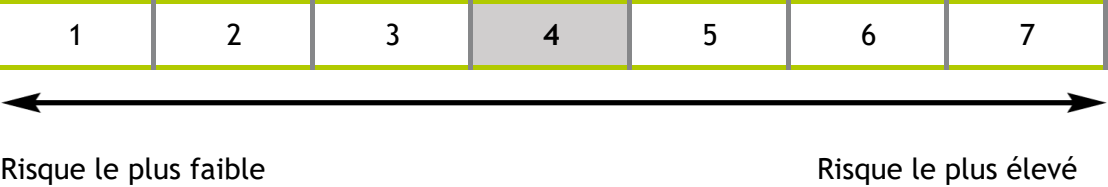
L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet www.arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
 Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
 Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 174 EUR	2 970 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,26%	-21,56%
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 253 EUR	7 517 EUR
	Rendement annuel moyen	-27,47%	-5,55%
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 455 EUR	14 841 EUR
	Rendement annuel moyen	4,55%	8,22%
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	18 113 EUR	24 711 EUR
	Rendement annuel moyen	81,13%	19,83%

* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 31/05/2023.
 ** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 et le 28/06/2019.
 *** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2013 et le 29/06/2018.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (CAC Small DR) entre 2013 et 2023

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
 Nous avons supposé :
 - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
 - 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	745 EUR	2 622 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	7,6%	4,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,2% avant déduction des coûts et de 8,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	109 EUR
Coûts de transaction	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	112 EUR
	12% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 5% en « high water mark »	

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique: investisseurs@arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/pluvalca-initiatives-pme/fr0013173051-b-eur>. Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie d'action. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des racahs sur cet OPCVM. Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8. Il dispose également du Label France Relance de l'Etat français. La charte ISR de FINANCIERE ARBEVEL est disponible sur le site internet <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.